



ÉNERGIES

Comment maîtriser ses dépenses ?

A l'approche de l'allumage du chauffage, C'est le moment de rappeler les gestes qui feront la différence sur vos consommations (et vos factures !) de chauffage... mais pas seulement.

Gaz, électricité : des tarifs en hausse

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté depuis le début de l'été 2021. Une hausse qui pourrait bien se poursuivre en 2022, malgré les dispositions prises par le gouvernement (bouclier tarifaire, plafonnements, chèque énergie...). Raison de plus pour modérer ses consommations !

Une visite annuelle d'entretien est incluse dans votre Contrat Multiservices

Elle comprend notamment l'entretien obligatoire et de sécurité de votre chaudière gaz, le contrôle de la robinetterie gaz et de l'installation électrique.

Si cet entretien n'a pas été réalisé depuis plus d'un an, contactez dès à présent votre prestataire Multiservices :

Agence Toulouse Centre
> IDEX - 05 34 39 73 12

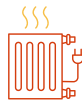
Agence Rive Gauche
> CGMI - 05 34 50 55 51

Agence Rive Droite
Agence Languedoc
> LOGISTA - 05 61 26 43 68



Ne surchauffez pas votre logement

L'hiver, la température idéale se situe autour de 19°C. Au-delà, 1°C de plus, c'est 7% d'augmentation sur votre facture.



N'utilisez pas de chauffages d'appoint

En plus d'être très énergivores, ils peuvent être à l'origine d'intoxications ou d'incendies.



Laissez "respirer" vos radiateurs

Ne placez pas de meubles devant et ne faites pas sécher du linge dessus. Cela entraîne une surconsommation et une sensation d'inconfort.



Aérez votre logement 10 minutes par jour

Même en hiver. Cela permet de renouveler l'air, d'évacuer l'humidité et donc d'avoir un air plus sec, plus facile à chauffer.



Ne bouchez pas les grilles d'aération

Elles servent à évacuer l'humidité de la pièce. Sans elles, l'air est plus difficile à chauffer et des moisissures peuvent apparaître.



Eteignez la lumière en quittant une pièce

L'éclairage de votre logement représente environ 12% de votre consommation d'énergie.



Faites la chasse aux appareils en veille

Même en veille, certains appareils consomment de l'énergie. Quand vous ne les utilisez pas, débranchez-les.



Optimisez l'usage de votre électroménager

Pour économiser de l'eau et de l'énergie, remplissez complètement votre lave-linge et votre lave-vaisselle avant de les lancer, et utilisez les programmes "ECO".



Surveillez l'apparition de fuites d'eau

Sans intervention, une chasse d'eau qui fuit ou un robinet qui goutte finissent par consommer d'importants volumes d'eau. Ces surconsommations peuvent faire exploser vos factures.

Exemples

Robinet qui goutte
= 100 L / jour = 110 € / an

Chasse d'eau qui fuit
= 600 L / jour = 650 € / an



Extranet Locataire : c'est parti !

Cet automne, PATRIMOINE a lancé son Extranet Locataire, un espace sécurisé en ligne qui vous offre plusieurs avantages. A ce jour, l'Extranet Locataire est uniquement accessible aux locataires payant leur loyer par prélèvement automatique : une raison de plus d'adopter ce mode de paiement !

Votre Extranet Locataire, vous permet notamment :

- ▶ de consulter et télécharger vos avis d'échéance au format numérique depuis votre PC, tablette ou smartphone ;
- ▶ de conserver un historique de vos avis d'échéance sur les 6 derniers mois.

Vous payez votre loyer par prélèvement automatique ? Vous êtes éligible à l'avis d'échéance numérique !

- ▶ Munissez-vous des identifiants de connexion que vous avez reçus par courrier avec le mode opératoire.
- ▶ Rendez-vous sur

www.sa-patrimoine.com

dans la rubrique
Espace locataire

puis cliquez sur

Extranet locataire

Ces dernières années, la transformation digitale de PATRIMOINE s'est intensifiée avec de nombreux progrès : la dématérialisation de tous les dossiers clients, la gestion électronique des factures, la signature électronique des baux... Cela nous a permis d'assurer la continuité de l'activité pendant la crise sanitaire, et cela contribue à améliorer la qualité de service pour tous nos locataires.



Eloïse Petit

Directrice Adjointe en charge des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale

Une raison de + de choisir le prélèvement automatique

Pour profiter de l'avis d'échéance au format numérique, il vous suffit de payer votre loyer par prélèvement automatique.

Une raison de plus de choisir ce mode de paiement, déjà approuvé par 72% des locataires de PATRIMOINE.



Pratique

Une fois mis en place, plus besoin d'y penser !



Economique

Contrairement à un chèque ou un virement, vous ne payez ni frais bancaires, ni frais d'envoi.



Flexible

Vous choisissez la date de votre prélèvement mensuel parmi les 4 dates proposées.

Vieillesse, handicap : PATRIMOINE développe ses partenariats

Avec Adom'Easy'L, PATRIMOINE loge des jeunes en situation de handicap



Credit photo : A. Margry - ASEI

L'association Adom'Easy'L (créée par l'ASEI) et PATRIMOINE ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vise à proposer un habitat au cœur de la ville à des jeunes en situation de handicap, tout en garantissant leurs besoins de protection, de sécurisation, de soins et de liens sociaux.

Avec ALOGIA, PATRIMOINE améliore sa politique d'adaptation des logements



Credit photo : DR

A l'occasion du dernier Congrès Hlm qui s'est tenu fin septembre à Bordeaux, PATRIMOINE et ALOGIA ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vise, grâce à des diagnostics réalisés par un ergothérapeute, à proposer une meilleure adaptation des logements à destination des seniors et des personnes en situation de handicap, et à lutter contre la précarité énergétique.